



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ALLIER

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°03-2016-045

PUBLIÉ LE 20 NOVEMBRE 2016

Sommaire

03_Préf_Préfecture de l'Allier

03-2016-11-18-002 - Extrait de l'arrêté n°3107-2016 du 18 novembre 2016 relatif à la suppléance de M le Préfet par M le Sous-préfet de Montluçon les 20 et 21 novembre 2016

(1 page)

Page 3

03_Préf_Préfecture de l'Allier

03-2016-11-18-002

Extrait de l'arrêté n°3107-2016 du 18 novembre 2016
relatif à la suppléance de M le Préfet par M le Sous-préfet
de Montluçon les 20 et 21 novembre 2016

PREFECTURE

DIRECTION INTERMINISTERIELLE DES RESSOURCES HUMAINES ET DES MOYENS

Extrait de l'arrêté n°3107-2016 du 18 novembre 2016 relatif à la suppléance de M. le Préfet par M. le Sous-préfet de Montluçon les 20 et 21 novembre 2016

Article 1^{er} – En l'absence de **M. David-Anthony DELAVOËT**, secrétaire général, **M. Eddie BOUTTERA**, sous-préfet de Montluçon est désigné pour assurer ma suppléance pendant mon absence, **pour les journées des 20 et 21 novembre 2016.**

Article 2 – Le sous-préfet de Montluçon est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de l'Allier.

Moulins, le 18 novembre 2016

Le Préfet,

Signé

Pascal SANJUAN